



Rapport d'audit qualité — Groupe scolaire Jean-Moulin

Commune de 12 400 hab. · Alpes-Maritimes · 1 240 m² · Audit trimestriel n°2 · Réalisé le 12/06/2026, 07h45-09h30 · Auditeur Konsta

Document de suivi d'exécution du marché — annexable au dossier. Données anonymisées pour cet exemple.

Contexte de l'audit

CRÉNEAU 07h45 – 09h30, après passage du prestataire (fin contractuelle : 07h00)	PÉRIODE Semaine 24 — hors vacances scolaires
CONDITIONS Temps sec (impact abords & préau)	PÉRIMÈTRE 5 zones · 42 points de contrôle
MÉTHODE NF EN 13549 — notation 0/5/10, photo obligatoire pour toute note 0 ou 5	CONTRADICTOIRE Titulaire invité — non représenté ce jour

GRILLE DE NOTATION

● 0 Non-conforme ● 5 À améliorer ● 10 Conforme

Zones sensibles (sanitaires, réfectoire) : pondération $\times 1,5$ dans le score global.



ÉVOLUTION

Audit précédent : 64% ↗ +7 pts

Progression mesurée à périmètre et grille identiques.

Scores par zone

Préau & cour extérieure 58%

9 points contrôlés · 2 NC

Sanitaires 63%

8 points contrôlés · 1 NC critique

Réfectoire 68%

7 points contrôlés · 1 NC critique

Entrée & abords 79%

6 points contrôlés · 1 NC

Circulations & escaliers 84%

12 points contrôlés · 1 NC

Le détail derrière un score — zone Sanitaires

POINT DE CONTRÔLE	NOTE
Sols	● 5/10
Cuvettes & urinoirs	● 10/10
Lavabos & robinetterie	● 0/10
Miroirs	● 5/10
Distributeurs (savon, papier)	● 10/10
Poubelles	● 10/10
Portes & cloisons	● 5/10
Contrôle olfactif	● 5/10
Moyenne : 50/80 = 62,5 % – score de zone arrondi à 63 %	

Chaque note 0 ou 5 est justifiée par une photo horodatée. Ce niveau de détail existe pour chacune des 5 zones.

Toutes les photos de ce rapport conservent leurs métadonnées EXIF — horodatage, géolocalisation, appareil — vérifiables en cas de contestation par le titulaire.

Non-conformités critiques (2)



Sanitaires élémentaire — calcaire et résidus de savon, protocole de désinfection non conforme

Fréquence contractuelle : 2 passages/jour · Constaté : 1 passage tracé

12/06/2026 08:12

GPS 43.66, 7.15



Réfectoire — résidus alimentaires sous tables après prestation facturée

Fréquence contractuelle : lavage mécanisé quotidien · Constaté : non réalisé

12/06/2026 08:31

GPS 43.66, 7.15

Non-conformités documentées (3)



Préau — balayage quotidien non réalisé (feuilles, poussières)

Seconde NC de la zone (corbeilles de cour saturées) — photo 14, annexe

12/06/2026 07:58

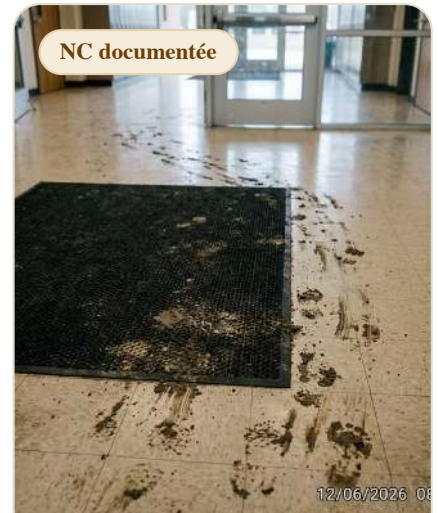
GPS 43.66, 7.15



Escalier bât. A — angles de marches encrassés, main courante non essuyée

12/06/2026 08:47

GPS 43.66, 7.15



Entrée — tapis saturé, salissures reportées sur le carrelage

12/06/2026 09:04

GPS 43.66, 7.15

Points conformes



Circulations étage — sols nets, plinthes propres. Prestation conforme au CCTP.



Vitrerie entrée — vitres nettes, encadrements dépoussiérés. Conforme au CCTP.

L'audit documente aussi ce qui est bien fait — le rapport est un outil de pilotage, pas un réquisitoire.

Écarts aux fréquences contractuelles

PRESTATION PRÉVUE AU CCTP	FRÉQUENCE CONTRACTUELLE	CONSTAT
Balayage préau	Quotidien	Non réalisé (accumulation > 72h)
Désinfection sanitaires	2×/jour	1 passage tracé sur la fiche
Lavage mécanisé réfectoire	Quotidien	Non réalisé semaine S24

Ce que ces écarts représentent — estimation sur clauses types

ÉCART CONSTATÉ	BASE D'ESTIMATION	MONTANT
Balayage préau non réalisé	est. 12 vacations sur le trimestre × 45 €	540 €
Désinfection sanitaires — 1 passage manquant	18 jours tracés × 35 €	630 €
Lavage mécanisé réfectoire — semaine S24	5 vacations × 55 €	275 €
TOTAL ESTIMÉ SUR LE TRIMESTRE		1 445 €

Coût de l'audit trimestriel : 550 €. Les seules pénalités documentées le couvrent 2,6 fois.

Estimation indicative sur barèmes usuels — à rapporter aux clauses de pénalités réelles de votre marché.

PHRASE POUR LE CONSEIL

« Un contrôle qualité indépendant réalisé le 12/06/2026 sur le groupe scolaire Jean-Moulin établit un taux de conformité de 71 % (en progression de 7 points). Deux non-conformités critiques ont été notifiées au titulaire du marché ; les pénalités contractuelles correspondantes sont en cours d'application et une contre-visite est programmée à J+21. »

Plan d'actions

1. Mise en demeure du titulaire sur les 2 NC critiques

Sous 7 jours

2. Reprise des fréquences sanitaires + traçabilité renforcée

Immédiat

3. Contre-visite Konsta

J+21

Recommandations de l'auditeur

1. Passer la traçabilité sanitaires en pointage horodaté (QR code en zone) — fiabilise le contrôle des 2 passages/jour
2. Ajouter un contrôle vitrerie avant chaque conseil d'école (3/an)
3. Programmer le grand nettoyage d'été avec audit de réception avant la rentrée

Contre-visite J+21



Circulations bât. B — état constaté à J+21 après recadrage documenté du titulaire. Score zone : 58% → 84%.

Prochain audit : n°3 — semaine 38 (rentrée + 2 semaines)

Historique : T1 64 % → T2 71 % ➡ +7 pts